

Rapport préliminaire sur le développement de pratiques partenariales favorisant  
l'insertion socioprofessionnelle des jeunes: l'évaluation externe du projet Solidarité  
jeunesse (PSJ)

Préparé dans le cadre du Forum sur la recherche-action Solidarité jeunesse tenu les 23 et  
24 octobre 2002 au Château Mont Sainte-Anne de Beauré

Remis à la

Direction générale adjointe de la recherche, de l'évaluation et de la statistique  
Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Québec

et au

Bureau des actions concertés, Fonds québécois de la recherche sur la société et la culture

**Équipe d'évaluation externe de Solidarité jeunesse**

Céline Bellot, co-chercheure, Collectif de recherche sur l'itinérance, la pauvreté et  
l'exclusion sociale, Département de sociologie, UQAM

Nicole Dallaire, co-chercheure, École de service social, Université de Sherbrooke

Sonia Desmarais, professionnelle de recherche, École de travail social, UQAM

Martin Goyette, coordonnateur et professionnel de recherche, École de service social,  
Université de Montréal

Christine Lefebvre, professionnelle de recherche, École de travail social, UQAM

Jean Panet-Raymond, chercheur responsable, École de service social, Université de  
Montréal

Jean-François René, co-chercheur, École de travail social, UQAM

Avec la collaboration de

Richard Allaire, étudiant à la maîtrise, École de service social, Université de Montréal

Valérie Fleurent, étudiante à la maîtrise, École de service social, Université de Montréal

## Avant propos

Le projet pilote du projet Solidarité jeunesse (PSJ), expérimenté entre septembre 1999 et août 2000, visait à offrir un appui à des jeunes en les accompagnant dans leur cheminement vers l'emploi et en soutenant les changements qu'ils peuvent vouloir réaliser. Offert aux jeunes adultes de 18-24 ans issus de familles dont les parents sont prestataires de la sécurité du revenu, le projet pilote a été développé dans dix territoires du Québec avec des Carrefours Jeunesse Emploi (CJE) et des organismes jeunesse d'insertion socioprofessionnelle.

Après avoir été ciblés par un agent du CLE les jeunes considérés à risque de demeurer à l'aide de dernier recours du fait de leur sous scolarisation, de leur expérience de travail non significative ou de leurs problèmes psychosociaux, sont référés au CJE. L'intervention du CJE est constituée de deux phases : une phase d'exploration d'environ trois mois (constituée d'activités de connaissance de soi, d'identification du potentiel, etc.) permet au jeune de se construire un projet en vue d'obtenir un emploi ou de retourner aux études. Une deuxième phase (d'un maximum d'un an), s'incarne dans une activité structurée concrétisant la phase d'exploration. Pendant cette deuxième phase, le CJE est le plus souvent celui qui assure l'accompagnement individualisé du jeune. Devant des évaluations positives tant de la part du Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale (MESS) que du Réseau des CJE, le projet a été élargi à l'ensemble du Québec avec quelques modifications. Depuis novembre 2000, plusieurs milliers de jeunes de 18-20 ans ont participé à cette intervention dite volontaire.

Le PSJ mobilise les énergies d'importantes ressources, que ce soit à l'intérieur du MESS, dans les CJE et les autres organismes jeunesse et dans les organismes du milieu. Dans ce cadre, les autorités du MESS ont favorisé l'émergence de plusieurs démarches de recherches complémentaires afin d'évaluer les processus et les effets de cette intervention.

Dans ce contexte, le MESS s'est associé au Conseil québécois de la recherche sociale (devenu le Fonds québécois de recherche sur la société et la culture) pour lancer un appel d'offre à la communauté universitaire pour réaliser une étude contribuant à l'évaluation de la pertinence et des résultats du PSJ. Au terme d'un concours évalué par un comité de pairs, chercheurs externes au MESS, notre équipe de recherche a été sélectionnée. Notre recherche externe au MESS, travaille donc en collaboration avec la Direction de la recherche, de l'évaluation et de la statistique du Ministère et avec d'autres équipes de recherche.

Dans le cadre du PSJ, le Comité aviseur de Solidarité jeunesse (CASJ) a eu le mandat de préparer un Forum sur Solidarité jeunesse. La production du présent rapport préliminaire s'inscrit dans la continuité d'une commande des organisateurs du Forum circonscrite principalement à deux dimensions de la recherche, soit l'intervention et le partenariat. Nous avons donc orienté nos analyses vers ces deux dimensions pour présenter ces résultats préliminaires, nous n'abordons que très peu la dimension des trajectoires des jeunes dans ce rapport. En effet, compte tenu de la masse importante de données

recueillies, notre rapport final de recherche permettra d'approfondir nos analyses et de clarifier les enjeux du PSJ pour l'avenir en vue de favoriser l'insertion socioprofessionnelle des jeunes québécoises et québécois.

La production de ce rapport de recherche préliminaire n'aurait été possible sans le concours des intervenantEs, gestionnaires, et jeunes qui participent à notre recherche. Nous les en remercions. De plus, l'équipe de recherche compte sur un comité consultatif composé des partenaires du PSJ (Sécurité du revenu, Emploi Québec, Carrefours jeunesse emploi) et de représentants de divers acteurs, externes au PSJ, mais jouant un rôle important au niveau local, régional ou national dans l'insertion des jeunes. Nous remercions ainsi les membres du comité consultatif pour leurs commentaires sur une version préliminaire de ce rapport.

## Introduction

La question de l'insertion socioprofessionnelle paraît constituer la clé de la différenciation qui distingue une jeunesse qui réussit d'une jeunesse qui échoue dans les pays occidentaux. Les changements structuraux provoqués par les différentes crises économiques, la mondialisation et la globalisation des marchés et l'avènement de nouvelles technologies sont venus largement modifier les conditions et la nature des emplois dans les pays industrialisés. Au Québec, à ce contexte mondial se superposent les réalités du sous-développement régional qui se traduisent par la présence de " zones en désintégration " sur les plans économique, démographique et social. Or, dans ce double contexte de mondialisation et de sous-développement régional, les difficultés d'insertion modifient pour les jeunes les transitions vers une vie adulte autonome, la période de la jeunesse s'allongeant.

Dans ce contexte, de plus en plus, l'enjeu de l'insertion est perçu à la fois comme une nécessaire adaptation individuelle du jeune au marché de l'emploi et comme une nécessaire adaptation structurelle du marché aux jeunes. Il est donc possible de saisir les difficultés d'insertion professionnelle en regard des multiples aspects de l'exclusion que sont ses dimensions économiques, relationnelles, symboliques et politiques. L'implantation du PSJ peut donc être analysée comme une reconnaissance que l'insertion des jeunes doit se réaliser au-delà de sa dimension économique.

Ainsi, l'objectif général de cette recherche est d'évaluer, sur un certain nombre de territoires d'application, la mise en œuvre du Projet Solidarité jeunesse (PSJ) quant au partenariat développé, quant à la nature de l'intervention proposée et quant à l'adéquation des services offerts avec les besoins exprimés par les jeunes. Plus précisément nous voulons :

1. Décrire et comprendre en quoi les dynamiques partenariales contribuent à améliorer les interventions directes ou à en créer pour soutenir un projet d'insertion socioprofessionnelle.
2. Décrire et comprendre les trajectoires des jeunes afin d'identifier les différentes problématiques et les besoins qu'elles révèlent.
3. Évaluer en quoi la nature de l'intervention mise en place localement répond aux besoins des jeunes dans le cadre d'un projet d'insertion socioprofessionnelle

Pour atteindre ces objectifs, la méthodologie de l'étude de cas a été retenue. Dans le cadre de cette étude, un cas correspond à un territoire d'application du PSJ, généralement sous l'égide d'un CJE. Ainsi, l'étude de cas vise à rendre compte du caractère évolutif et complexe d'un phénomène social pris dans son contexte.

De plus, en choisissant plusieurs sites aux caractéristiques fort diverses : niveaux d'emplois variables, dynamiques locales distinctes, prises en charge de problématiques spécifiques, l'évaluation porte sur différents cadres de réalisation de l'implantation du PSJ. L'évaluation du Projet Solidarité jeunesse (PSJ) permet ainsi de produire des connaissances approfondies sur l'implantation du projet et sur son fonctionnement au niveau local, sans pour autant négliger le contexte régional.

Actuellement, six territoires ont fait l'objet d'une cueillette quasi- complète de données. Les données colligées proviennent de nombreuses sources (*au niveau local* : intervenants<sup>1</sup> des CJE<sup>2</sup>, jeunes<sup>3</sup>, agents de SR et d'EQ, gestionnaires CJE, SR, EQ, partenaires externes; *au niveau régional* : gestionnaires SR, EQ, représentants du milieu socio-économique, socio-sanitaire, etc.) et ont été recueillies à l'aide de nombreux instruments (entrevues face-à-face, focus group, entrevues téléphoniques, fiches socio-démographiques, observations, analyse documentaire). Cette cueillette a été relativement volumineuse dans la mesure où pour chaque territoire, le nombre total de pages de données recueillies est d'environ 1500 pages. Pour les 6 territoires nous avons donc actuellement 9000 pages de données. Par conséquent, ce rapport ne peut constituer qu'une analyse préliminaire et partielle de l'ensemble de ces données.

Ces données ont généralement permis de décrire et de comprendre l'intervention réalisée durant l'an 1 du PSJ. Il est fort probable que des modifications aux interventions étudiées aient déjà été mises en place. L'étape de validation des études de cas permettra de bonifier nos résultats et analyses et de prendre en compte les ajustements locaux réalisés depuis notre collecte de données. Dans ce cadre, le rapport final permettra de comprendre le fonctionnement du PSJ pendant ces deux années de fonctionnement. Ainsi, l'étape de validation est cruciale pour confirmer ou non les analyses émergentes des données.

Pour ces six territoires, l'analyse est actuellement préliminaire et se conduit principalement en intra-cas dans la mesure où il s'agit d'appréhender les logiques et les dynamiques locales qui prévalent dans la réalisation de l'intervention Solidarité jeunesse. Nous n'avons pas encore eu le temps, étant donné la masse imposante de données recueillies, de réaliser des constats sur des différences ou des similarités entre les régions urbaines et rurales par exemple, ni entre les caractéristiques des jeunes (sexe, âge, milieu d'origine, etc). L'état d'avancement de l'analyse nous permet actuellement de dresser des constats, de dégager des enjeux et de laisser émerger des pistes de réflexions et de questionnements qui seront par la suite vérifiées à l'aide de l'analyse complète de nos données.

Nous présenterons donc successivement des constats autour des thèmes suivants : les jeunes participants au PSJ, les modalités générales de l'intervention, le processus d'intervention avec un accent particulier sur le plan d'action (comme *momentum* de l'intervention), les fondements et les principes d'action qui se dégagent de l'intervention mise en œuvre, l'organisation des dynamiques partenariales. Nous concluons ensuite sur les résultats de cette analyse préliminaire.

---

<sup>1</sup> Le terme intervenant représente à la fois des intervenantes et des intervenants.

<sup>2</sup> Le terme CJE inclut également les organismes non-CJE, dispensateurs de PSJ...

<sup>3</sup> Le terme jeune est utilisé de manière neutre et peut évoquer autant des jeunes filles que des jeunes hommes.

## **1. Les jeunes participants au projet Solidarité Jeunesse**

Par rapport à l'ensemble des territoires étudiés, notons d'emblée que le projet Solidarité jeunesse parvient à rejoindre massivement les jeunes nouveaux demandeurs à l'aide sociale, à qui ce projet est proposé. En effet, peu de jeunes semblent refuser de participer au PSJ lorsque les agents de la Sécurité du Revenu leur proposent. Toutefois, des données font état d'une certaine sélection de la part des agents de la Sécurité du Revenu par rapport au fait qu'ils ne proposeraient pas Solidarité jeunesse à tous les jeunes qui seraient admissibles, excluant dans certains cas les jeunes ayant des problématiques multiples ou trop lourdes. Ainsi, dans certains territoires, plusieurs intervenantEs évaluent que les nombreuses difficultés des jeunes les plus loins du marché ne leur permettraient pas de s'inscrire de manière optimale dans un parcours d'insertion à court terme. Cependant, l'analyse actuelle ne nous a pas permis de rendre compte de la nature de ces critères de sélection plus ou moins informels. Par contre, lorsque l'intervention Solidarité jeunesse est proposée, les jeunes semblent effectivement se rendre au CJE et accepter de participer au projet sans grande difficulté.

Il importe cependant de mieux connaître ces jeunes qui participent. À partir de la trajectoire des jeunes rencontrés dans les différents territoires étudiés, un double constat semble émerger : d'une part, une trajectoire qui rassemble le plus grand nombre de jeunes où l'arrivée à l'aide sociale (et donc par la suite au projet Solidarité jeunesse) s'inscrit dans une succession de difficultés que les jeunes ont rencontrées durant leur vie, et d'autre part, une trajectoire de jeunes pour qui l'arrivée à l'aide de dernier recours (et donc par la suite au projet Solidarité jeunesse) paraît relever de « l'accident » et semble liée à un événement particulier dans la vie du jeune (perte d'emploi, déménagement, rupture amoureuse, mauvaise orientation scolaire ou professionnelle).

Selon les intervenants rencontrés, le premier type de trajectoire rassemblerait le plus grand nombre de jeunes, tandis que le second type serait plutôt minoritaire parmi les jeunes qui bénéficient de Solidarité jeunesse. Cependant, il reste à faire une analyse plus approfondie afin de trianguler ces points de vue. Notons également que dans la plupart des territoires étudiés, la clientèle PSJ constitue généralement une clientèle nouvelle pour les intervenants du CJE, dans la mesure où il s'agit de jeunes qui ne fréquentaient pas le CJE auparavant.

Dans le premier type de trajectoire, celle où les jeunes paraissent cumuler des difficultés depuis de nombreuses années, nous notons cependant différentes situations.

### **1.1. Un héritage difficile et complexe**

Pour une partie des jeunes de cette trajectoire, les difficultés ne sont pas apparues à l'adolescence. Ayant généralement connu de nombreuses années de placements dans les Centres jeunesse, un parcours scolaire tourmenté, des conditions de vie dans la pauvreté<sup>4</sup>,

---

<sup>4</sup> Notons cependant que parmi les jeunes que nous avons interrogés, seule une minorité provient de familles prestataires de l'aide sociale ou en situation d'extrême pauvreté. La plupart proviennent de milieux où l'un

ces jeunes ont eu à faire face depuis longtemps à des difficultés de vie. Pour ces jeunes, l'arrivée à l'aide sociale s'inscrit en continuité de leur trajectoire de vie dans la mesure où leurs besoins de prise en charge par différents intervenants sociaux sont importants. Mentionnons cependant que ces jeunes sont loins du marché du travail ou d'une démarche de formation soit en raison de leur situation personnelle, soit de leur contexte familial.

## **1.2. Des difficultés actuelles nombreuses**

Si la plupart des jeunes de cette trajectoire ont connu des difficultés dans leur enfance, ces dernières vont parfois se conjuguer à des difficultés de vie actuelles (toxicomanie, judiciarisation, tentative de suicide, problème de santé mentale). Qu'elles soient héritées de l'enfance ou actuelles, il n'en demeure pas moins que ces difficultés de vie paraissent avoir profondément marqué ces jeunes au point que leur estime d'eux-mêmes et leur confiance en eux semblent être affectées de manière importante<sup>5</sup>.

Dans ce contexte, le projet Solidarité jeunesse apparaît comme un espace de prise en charge qui va leur permettre de faire le point et de travailler sur leurs difficultés personnelles et d'apprendre à mieux se connaître et se reconnaître. Loin du marché de l'emploi ou d'une démarche de qualification, ces jeunes ont d'abord et avant tout besoin d'être en lien avec des intervenants dans la mesure où leur réseau social naturel ne parvient pas à jouer son rôle de soutien et d'accompagnement dans le processus d'insertion socio-professionnelle. Mentionnons que pour ces jeunes, le travail sur soi que propose le PSJ constitue un moment privilégié pour apprendre à se connaître bien avant toute forme d'action d'insertion socio-professionnelle. D'ailleurs, ils diront généralement avoir appris avec le projet Solidarité jeunesse à reconnaître leurs forces et leurs faiblesses, notamment parce qu'ils ont pu être en lien avec un intervenant de manière privilégiée et intense.

Si ce lien du point de vue des jeunes apparaît crucial, il permet en outre de répondre à des besoins plus nombreux et globaux que des besoins d'accroissement des compétences pour trouver un emploi. Ces jeunes se connaissent peu, n'ont pas d'horaires, ont une forte peur du marché du travail, et certains ont de la difficulté à s'envisager dans un métier. Dans ces circonstances, il s'agit de travailler à l'acquisition d'une confiance en soi et d'une estime de soi susceptibles par la suite de rendre possible la réalisation d'une démarche d'insertion. Mentionnons aussi que pour ces jeunes vivant généralement dans des contextes de pauvreté ou d'aliénation depuis un certain temps, le PSJ signifie pour

---

des deux parents (généralement le père) ou les deux parents travaillaient et gagnaient assez bien leur vie. Peut-être est-ce dû à un biais dans la sélection des jeunes; ceux étant le plus hypothéqués seraient ceux que les intervenants perdent de vue le plus facilement et qui, même s'ils sont rejoints, se prêteraient moins à une entrevue de recherche.

<sup>5</sup> Dans certaines trajectoires, des jeunes présentent des capacités de résilience qu'ils ont su utiliser pour faire face aux difficultés de vie qu'ils ont connues. Cependant, lorsqu'il s'agit d'insertion professionnelle et de vie autonome, l'importance du réseau social devient cruciale dans la mesure où ils paraissent ne plus pouvoir faire face seuls à leurs difficultés. Il s'agit cependant de jeunes qui paraissent prendre plus rapidement de l'autonomie et de l'indépendance, notamment en utilisant les stratégies de débrouillardise qu'ils avaient développées avant Solidarité jeunesse.

certains un gain financier et une possibilité d'autonomie plus grande dans la mesure où il s'agit de leur premier argent personnel.

Or, dans ce contexte difficile, le PSJ devient une opportunité de changement pour ces jeunes au sens où il les soutient dans leurs démarches pour faire face à leurs difficultés. Mentionnons toutefois que l'importance des difficultés de ces jeunes peut profondément affecter les résultats obtenus dans la mesure où la période intensive d'intervention ne couvre que 13 semaines. Selon plusieurs intervenants, si certains jeunes arrivent avec un désir de changement, la plupart ne pensent pas en être capables. D'où l'importance pour les intervenants de montrer à ces jeunes leur forces et leurs faiblesses, mais aussi leur potentiel en travaillant sur leur confiance en eux, leur estime d'eux et leur motivation.

Dans l'autre trajectoire, largement plus minoritaire, la situation des jeunes est très différente<sup>6</sup>. Il s'agit de jeunes qui ont eu des expériences de travail, une scolarité continue, peu de difficultés familiales. Bref, ce sont des jeunes qui ont des ressources qu'ils ont déjà su mobiliser. Pour autant, un événement est venu fragiliser leur trajectoire en créant une rupture au point de les conduire à l'aide sociale. Or, pour faire face à cet événement, ils ont besoin de nouveaux soutiens extérieurs à leur réseau de soutien naturel, soutiens qui vont généralement leur permettre de faire le point sur ce qu'ils sont et sur ce qu'ils souhaitent devenir. Leur arrivée au projet Solidarité jeunesse et la période intensive constituent alors un moment privilégié pour faire face à leurs difficultés momentanées, mais aussi pour redéfinir leurs besoins et leurs attentes en termes d'insertion socio-professionnelle.

Dans ce contexte, le projet Solidarité jeunesse devient pour ces jeunes un tremplin qui leur permet de faire rebondir leur trajectoire de vie et les inscrit dans un processus de qualification les menant vers un emploi qui correspond davantage à leurs intérêts. Les intervenantEs du projet Solidarité jeunesse deviennent alors des soutiens et des guides qui vont accompagner la concrétisation de leur démarche de qualification. Pour la plupart d'entre eux, Solidarité jeunesse va leur permettre de réaliser un retour aux études, dans une formation qui leur convient. Considérant le niveau de scolarisation acquis antérieurement, ce retour aux études signifie l'inscription dans une formation professionnelle ou dans une formation de type collégial.

Pour tous ces jeunes, le PSJ devient un outil essentiel dans la mesure où les intervenantEs impliqués vont assurer les maillages nécessaires pour concrétiser leur projet d'insertion, maillage que ne pouvait réaliser dans leur réseau social antérieur. Notons cependant que la participation de ces jeunes au projet Solidarité jeunesse s'inscrit le plus souvent dans une démarche individuelle où les intervenantEs deviennent leurs interlocuteurs clés, créant peu ou pas de liens avec les autres jeunes du groupe, qui ont connu plus de difficultés. Ayant des acquis antérieurs en insertion socio-professionnelle, l'idée d'un projet d'insertion étant généralement formulée, ces jeunes sont souvent déjà inscrits dans

---

<sup>6</sup> Même si les intervenants insistent pour dire combien leur clientèle est lourde, dans les différentes occasions où ils ont eu à présenter des jeunes participants de Solidarité jeunesse, ils ont généralement présenté des jeunes de cette trajectoire.



un processus d'insertion. Leur passage dans le projet Solidarité jeunesse témoigne des difficultés passagères qu'ils ont connues, mais aussi de la réalité de leur mouvement vers une insertion plus satisfaisante.

**À ce stade de l'analyse des données, il ne nous est pas possible de dégager des profils plus précis qui émergeraient des trajectoires des jeunes étudiés. Cependant, des hypothèses concernant le sexe, le désir de mobilité sociale et géographique, la situation maritale et parentale, la capacité de résilience des jeunes, les expériences scolaires, les expériences professionnelles et les relations parentales sont autant de facteurs qui peuvent renforcer ou atténuer les difficultés d'insertion des jeunes participants au PSJ.**

Mais comment l'intervention s'adapte-elle? Les trois parties suivantes vont s'intéresser directement à l'intervention: dans un premier temps, nous dresserons des constats sur les modalités générales d'intervention de la programmation en s'attardant principalement à la période intensive. Puis, nous présenterons une des étapes autour d'un outil essentiel à la réalisation de l'intervention : le plan d'action. La période de suivi sera abordée par la suite avant de conclure autour des fondements et principes d'action caractérisant l'intervention PSJ.

## **2. Les modalités d'intervention de la phase intensive**

Dans cette partie, nous présenterons des constats généraux issus de l'analyse de l'ensemble de l'intervention intensive programmée dans les différents territoires étudiés.

Il n'y a pas de programmation uniforme dans les différents organismes que nous avons à ce jour enquêtés. Il y a plusieurs façons de développer PSJ, qui varient d'un territoire à l'autre. Parfois, il nous est même possible d'observer certaines variations sur un même territoire, en fonction des points de services ou parce qu'il y a plus d'un organisme qui offre PSJ. La phase intensive du projet est donc traversée à la fois par quelques ressemblances, mais surtout par de nombreuses variantes, dont voici les grandes lignes.

Pour ce qui est des ressemblances, soulignons qu'à l'exception d'un organisme, tous accueillent les jeunes sous un mode d'entrée continue. Qui plus est, les jeunes de PSJ sont presque toujours regroupés ensemble. Ils se retrouvent donc dans un cadre qui leur est propre, à l'intérieur du CJE. Notons que l'organisme qui ne fonctionne pas par entrée continue mélange ses différentes clientèles. C'est d'ailleurs probablement cette situation qui lui permet de fonctionner avec une cohorte fermée.

Toutefois, dès que nous abordons les détails de la phase intensive, nous constatons d'importantes variations dans les modalités d'intervention, en ce qui a trait à la séquence et à l'organisation des activités. Certaines ressources offrent un parcours très structuré, doublé d'une présence obligatoire à toutes les activités ou presque; à l'opposé, d'autres font vivre la phase intensive de façon plus souple, voire presque informelle. Le contenu

des activités est également sujet à d'importantes nuances. Tous ne mettent pas l'emphasis sur les mêmes éléments de formation, particulièrement dans le cadre des activités de groupe.

## **2.1 Sur les activités structurées de groupe**

De prime abord, soulignons qu'une majorité de territoires étudiés cherche à réunir les jeunes dans des activités de groupe. Ces activités sont de nature diverse, et portent sur une multitude de questions. Grosso modo, deux types de contenu ressortent : 1-en premier lieu, nous retrouvons des activités portant sur la connaissance de soi, une thématique fortement répandue, mais aussi sur les capacités communicationnelles, relationnelles, ou touchant aux aspects concrets de l'organisation personnelle de la vie quotidienne; 2- en second lieu, des activités plus centrées sur la démarche d'insertion professionnelle des jeunes : plateaux de travail, techniques de recherche d'emploi, connaissance des programmes scolaires, des ressources du milieu, etc. Enfin, à ces deux types d'activités, s'ajoutent parfois des activités que l'on pourrait qualifier de plus générales, qui apportent des informations complémentaires qui sont jugées utiles pour les jeunes de PSJ (ex. : sensibilisation à l'aide sociale, à la santé et sécurité au travail, informations sur le logement, les budgets, et autres ressources socio-économiques, etc).

Le groupe représente donc, à un premier niveau, une modalité pratique d'intervention, un outil qui permet de réunir bon nombre de jeunes en même temps sur une question qui se révèle d'un intérêt commun (ex. : connaissance du marché du travail). Cependant, le groupe peut aussi être utilisé comme une entité en soi qui ouvre la porte à une dynamique interne dont il est possible de tirer des fruits de l'intervention. Il s'agit alors moins d'un groupe qu'un intervenant animera autour d'une question, que d'un groupe où chaque participant est un acteur de l'intervention qui se bâtit. Certains organismes, mais pas tous, poussent l'utilisation du groupe dans cette direction pour favoriser notamment les habiletés communicationnelles des jeunes.

Lorsque c'est le cas, le travail en groupe vise à faciliter une ouverture à l'autre, en permettant à la personne d'être plus à l'aise, d'être moins timide. Elle peut alors découvrir que d'autres jeunes vivent la même chose qu'elle vit. Le groupe peut aussi se révéler un lieu de confrontation. Dans ce cadre, ressortent parfois des attitudes ou des comportements qui portent atteinte au fonctionnement du groupe, et qui éventuellement pourraient nuire à l'insertion de la personne. Cette confrontation peut venir tant des autres participants, que des intervenantEs. Elle se doit cependant d'être vécue dans un esprit de respect mutuel. Dans ce contexte, le groupe devient en soi un espace qui participe à la mise en relation, à la création de liens sociaux, et qui peut amener le jeune à se mettre en mouvement pendant et après son passage dans le PSJ.

Les activités en groupe à caractère plus social ou de loisirs, sont aussi des occasions de faire vivre des démarches importantes aux jeunes. La plupart des organismes rencontrés offrent, dans leur grille horaire, des temps favorisant ce type d'activités. Il nous a été souligné qu'il s'y vit parfois des moments plus significatifs que dans certaines activités ayant un contenu plus éducatif ou même qu'en rencontre individuelle. Les jeunes y sont plus naturels, plus ouverts, plus disposés à s'exprimer, ce qui favorise l'épanouissement

du lien de confiance entre le jeune et l'intervenant en travaillant notamment sur des rapports de proximité qui éloignent les interactions plus rigides de l'intervention formelle. On pense ici à des sorties de groupe planifiées, telles le cinéma, le ski de fond, etc.

Enfin, soulignons que bien que ces organismes soient minoritaires, certaines ressources étudiées utilisent le groupe afin de créer et de faire avancer un projet collectif généralement défini par les participants du groupe. Dans les cas où ils se présentent, ces projets prennent une couleur culturelle. Ils s'actualisent dans une forme d'expression artistique collectivement orientée par les jeunes fréquentant le PSJ. De telles démarches semblent permettre le développement d'une prise de parole individuelle et collective, d'une meilleure capacité à communiquer, d'un sentiment de réussite et d'appartenance, suite à la réalisation du projet. Notons toutefois au passage, qu'ils ne portent jamais directement sur des questions à caractère plus social ou économique.

## **2.2 Sur les activités individuelles**

Tous les organismes étudiés offrent des activités individuelles aux jeunes rejoints. Parfois, le travail personnel pave la voie à des activités de groupe. Il fait office de préalable, de déclencheur. Plus généralement, le travail individuel prend la forme de rencontres avec un intervenant, à un rythme variable, en moyenne une fois par semaine durant la phase intensive du PSJ. À quelques nuances près dans la manière de faire, on retrouve ce type de rencontre sur l'ensemble des territoires. Elle devient souvent l'occasion de faire le tour de toutes sortes de questions importantes aux yeux du jeune. Le contenu peut porter sur le plan d'action, ou sur des événements qui ont marqué la vie du jeune, que ce soit dans le cadre du PSJ ou dans sa vie personnelle.

En fait, souvent ce type de rencontre est l'occasion de revenir tant sur des difficultés dans le cadre de leur participation au projet Solidarité jeunesse, que sur des événements personnels qui peuvent interférer sur leur participation. Dans ce contexte, l'intervenant se place dans une position d'écoute, et cherche à permettre au jeune d'avancer, éventuellement de résoudre certains problèmes. En s'appuyant et en creusant d'abord des questions personnelles, il devient plus facile d'ouvrir sur ces enjeux professionnels, la personne ayant alors commencé à régler certaines choses, tout en établissant un lien de confiance avec l'intervenantE.

Pour leur part, une minorité d'organismes mise, tout au long de la phase intensive, sur une démarche plus individuelle. Dans ces cadres, le jeune est pour ainsi dire rarement inséré dans des activités de groupes, de type éducatif ou informatif. Il est plutôt amené à se créer un parcours de formation au fil des semaines, sous la supervision d'un/des intervenants du PSJ. Le contenu de ce parcours plus individualisé peut varier en fonction du jeune et des forces et compétences des intervenants. Il peut être orienté vers du travail personnel, touchant entre autres à la connaissance de soi, comme il peut s'ouvrir sur des pratiques d'employabilité, des démarches de recherche d'emploi, etc. À noter qu'il arrive que certains organismes utilisant le groupe permettent à certains jeunes, pour des raisons

particulières, de fonctionner individuellement, donc de se bâtir un parcours plus personnalisé.

### **2.3 Sur les liens avec la communauté**

Enfin, soulignons que les activités qui visent à tisser des liens avec la communauté varient fortement d'un territoire à l'autre. Elles se matérialisent généralement dans le cadre de visites ponctuelles, de plateaux de travail de quelques jours, parfois faites en groupe, et par des stages qui peuvent durer quelques semaines. Nous retrouvons aussi l'utilisation de ressources pour la réalisation d'activités informelles comme les cuisines collectives. L'utilisation des ressources de la communauté n'est cependant pas proposée encore une fois de manière uniforme; certains organismes y mettent beaucoup d'emphase, et d'autres fort peu. Dans certains cas, cela prend surtout la couleur d'un accompagnement ou d'une référence à d'autres ressources plus compétentes en la matière. Mais mis à part les projets collectifs à caractère culturel, qui finissent parfois par s'ouvrir sur la communauté, les liens communautaires développés par les jeunes sont essentiellement liés à leur parcours personnel d'insertion.

La description des modalités d'intervention de la phase a permis de faire état du processus d'intervention que vivaient les jeunes du PSJ. Un outil paraît structurer l'ensemble de ce processus : le plan d'action.

## **3. La construction et la réalisation du plan d'action**

Ce qui précède offre une vue d'ensemble de la façon dont la phase 1, la période intensive, est structurée dans les différents CJE. C'est dans ces cadres très diversifiés que les participants au PSJ entament leurs démarches. Leur tout premier contact avec le projet prend généralement la forme d'une rencontre individuelle au cours de laquelle le déroulement du projet est expliqué en détail, incluant l'aspect du financement. On insiste sur la dimension volontaire du PSJ. La situation des jeunes fait aussi l'objet d'une première exploration. Les jeunes sont alors invités à prendre une décision quant à leur engagement dans le projet. Dans certains cas, il peut s'agir d'un engagement écrit. L'étape suivante consiste à élaborer leur plan d'action et à se mettre en mouvement, outil et démarche que nous allons analyser maintenant. Le portrait qui suit s'appuie sur des données recueillies auprès d'intervenants des CJE, de représentants de la SR et d'EQ (agents et gestionnaires) et enfin des jeunes.

### **3.1 La construction du plan d'action**

Certains jeunes se présentent au PSJ avec un projet assez précis tandis que d'autres arrivent sans avoir d'idée de leurs choix professionnels et sans même savoir s'ils envisagent un retour aux études ou une recherche d'emploi.

Le plan se construit graduellement à travers les rencontres individuelles et la lecture des besoins des jeunes.

Considérant les importantes difficultés de santé physique et mentale de plusieurs jeunes, des objectifs et moyens pour diminuer ces problèmes sont souvent au cœur du plan d'action. Dans la mesure où ces difficultés des jeunes décrites par les intervenantEs sont importantes, on pourrait s'attendre à ce que les objectifs liés à la sphère professionnelle soient moins présents dans les plans d'action. Or, dans la plupart des territoires étudiés les données sur le plan d'action font ressortir des objectifs visant le retour aux études ou l'insertion en emploi. Notre méthodologie impose de contextualiser la nature de ces données. Ainsi, comme les jeunes et les intervenantEs sont interrogés de manière rétrospective, le plus souvent de dix à douze mois après que le jeune ait été le sujet de l'intervention, les propos des jeunes et des intervenantEs sont souvent très schématiques et parcellaires ne permettant de faire ressortir que les objectifs généraux du plan d'action et de l'intervention, soit ceux visant une insertion en emploi ou un retour aux études.

Là où l'on retrouve des activités de groupe, ce travail sur le plan d'action est alimenté par les nouveaux acquis réalisés en groupe. Le plan d'action est construit pour une part importante en fonction de l'évaluation que fait l'intervenant du réalisme de la démarche envisagée. Cette dernière tient compte de la situation personnelle du jeune (compétences, liens, adaptation) et de la situation du marché du travail. La lecture du marché du travail portée par EQ et les ressources dont EQ dispose sont également prises en compte par les intervenants dans l'orientation de leur intervention. Dans bien des cas, le plan d'action s'inscrit dans une perspective à court terme dans l'optique d'une mise en action immédiate du participant.

Le plan d'action est élaboré au CJE avec les intervenantEs du PSJ, suivi d'une validation, un retour au comité local de suivi (CLS), et accompagné généralement de l'obligation de tenir compte des contraintes externes au jeune, notamment les mesures d'EQ et leurs règles d'application. C'est avec un certain malaise que les intervenantEs évoquent des stratégies de contournement de ces contraintes externes, coincés entre leur désir de transparence et celui d'appuyer le projet de vie de certains jeunes. Par exemple, EQ subventionne le retour aux études en vue d'obtenir des préalables à une formation donnée. Il arrive parfois que la dite formation corresponde à un métier jugé peu prometteur en termes de chances d'embauche ou encore peu réaliste compte tenu du long cheminement qu'elle requiert. Dans ce cas, la demande de subvention pour formation peut rencontrer un refus de la part d'EQ ou alors un refus de l'institution scolaire qui estime le jeune non admissible à son programme de formation. Face à ces obstacles externes administratifs, les intervenantEs du PSJ peuvent alors envisager soit de réorienter le jeune vers une autre démarche d'insertion ou de formation, soit d'accompagner le jeune dans sa contestation des règles qui font obstacles à son projet. Dans ce contexte, des complicités se nouent parfois entre les intervenantEs CJE en charge du PSJ et des agents de EQ dans une remise en question commune de certaines règles.

Des intervenantEs n'écartent pas la possibilité que des jeunes se projettent dans des carrières nécessitant un long cheminement et ce, sans avoir une représentation très claire des implications d'un tel choix. Dans ce cas, ils souhaitent pouvoir garder ce rêve en vie, rêve dont l'actualisation est très incertaine, tout en donnant au jeune un maximum de chances d'atteindre un objectif réalisable et satisfaisant pour lui. Cette stratégie, que

certaines baptisent le « plan B », est formulée par plusieurs. Elle consiste à aider le jeune à identifier plusieurs avenues professionnelles possibles, mais toutes rattachées à ses intérêts. Il s'agit souvent d'amener un jeune dont le premier choix comporte un long cheminement à formuler d'autres options intéressantes au cas où il abandonne en cours de route et également à envisager plusieurs moyens d'atteindre son but (ex. travailler tout en étant aux études dans le cas où EQ ne subventionne pas la formation désirée, faire des stages dans le domaine préféré pour démontrer à EQ l'intérêt vérifié).

Malgré les difficultés d'actualisation des projets des jeunes, des intervenants s'efforcent donc de maintenir ouvertes le maximum d'options possibles dans une perspective allant du court au long terme. Il y a donc un important travail de confrontation du jeune avec la réalité, mais également un appui d'un jeune qui, malgré la conscience des difficultés de réalisation de son projet, maintient celui-ci, même s'il faudra parfois accompagner le jeune dont la «balloune» a été dégonflée par cette confrontation avec la réalité.

Les assouplissements apportés par la structure du PSJ avec les partenaires internes, mais aussi le pouvoir de négociation accru des CJE à l'égard des partenaires externes pour favoriser l'accès des jeunes du PSJ à leurs services (notamment le financement de formation absente de la liste des emplois d'EQ, la marge de manœuvre donnée au CLS pour prolonger la participation de 13 semaines à 24 semaines, la création de places réservées aux jeunes du PSJ dans certaines formations des institutions scolaires) ont favorisé dans certains territoires que plusieurs jeunes exclus par les normes d'EQ soient finalement subventionnés ou parviennent à réaliser leur projet de retour aux études. Dans d'autres territoires ça n'a pas été le cas: plusieurs intervenants d'une région ignoraient l'existence de cette nouvelle marge de manœuvre et par conséquent n'ont pas sollicité EQ au-delà des listes de professions acceptées. De la même façon, dans certains territoires, les intervenants des CJE n'ont pas profité de l'engagement des partenaires externes au PSJ pour faciliter la réalisation du plan d'action des jeunes. Dans une autre région, les membres de la direction régionale du PSJ, par souci d'équité envers ses autres usagers, n'ont pas publicisé les allègements. La question de l'équité est aussi évoquée par les partenaires externes pour refuser d'aménager l'accès à leurs services de la clientèle du PSJ. Enfin, dans certaines régions, des acteurs d'EQ au niveau local évoquent des restrictions budgétaires et également un souci d'équité à l'égard de l'ensemble des clientèles desservies pour justifier la restriction du financement des mesures de formation.

### **3.2 L'étape du suivi**

En général, les intervenants modulent le suivi en fonction des besoins des jeunes, mais tout en se plaignant du manque de temps. Les jeunes sont invités à appeler s'ils en ressentent le besoin. De leur côté, les intervenants s'efforcent de faire des relances téléphoniques, mais la fréquence de celles-ci est très variable. Le minimum d'un appel par mois est évoqué, mais dans les faits, l'intervalle est souvent beaucoup plus long. Les intervenants manifestent de l'insatisfaction quant à la qualité du suivi qu'ils sont en mesure d'effectuer en raison notamment de leur surcharge de travail, mais aussi de la mobilité des jeunes qui exige un travail de « fin limier » pour les retracer lors du suivi.

Plusieurs intervenants s'appuient sur la conviction que les jeunes vont appeler s'ils en ressentent le besoin. Or, on remarque que des jeunes ayant des problèmes psychosociaux importants ou errants dans leurs démarches d'insertion en période de suivi n'appellent pas pour autant, tout en se montrant ouverts aux appels des intervenants. Enfin, certains vont donner signe de vie après de longs mois alors qu'ils se sentent prêts à franchir une nouvelle étape dans leur processus.

### **3.2.1 Portrait général des jeunes pendant le suivi**

Le portrait de la trajectoire des jeunes à cette étape est très diversifié. Une partie des jeunes est occupée à concrétiser son plan d'action. Ils ont cerné des intérêts, ils se sentent « branchés » et plusieurs d'entre eux sont inscrits dans un parcours de qualification qui se déroule sans trop de difficultés. Pour plusieurs autres jeunes cependant, l'étape du suivi en est une d'errance, d'incertitudes et d'inconfort. Le tracé de certains jeunes s'avère en fait très difficile à suivre compte tenu du changement continu de statut en très peu de temps. On assiste à une succession de périodes d'études, d'activités d'insertion, d'emplois (de « jobines ») et d'inactivité, accompagnées d'une diversité de mesures de EQ, voire même des retours à la SR. Les motifs qui ont présidé aux décisions concernant le choix des mesures ainsi que les passages d'une institution à l'autre sont aussi souvent difficiles à cerner. Les propos des intervenantEs comme ceux des jeunes sont plutôt vagues à cet égard.

### **3.2.2 Contenu du suivi et place de l'intervention psychosociale**

Le contenu du suivi se résume le plus souvent par la prise de nouvelles sur ce que devient le jeune, sur les démarches qu'il accomplit. Dans quelques cas seulement le jeune rencontre l'intervenant pour poursuivre un travail sur ses difficultés personnelles ou son orientation. Les difficultés psychosociales semblent peu abordées lors de cette période bien qu'elles soient encore très présentes pour plusieurs jeunes. Le manque de disponibilité des intervenants contribue à cette situation ainsi que l'éloignement réel ou symbolique de certains jeunes par rapport au CJE. Encore ici, la question centrale du lien significatif est posée.

### **3.2.3 Partage des rôles entre EQ, milieux de formation, entreprises et les intervenants CJE chargés du PSJ**

Le partage des rôles entre EQ et le CJE lors du suivi nécessite encore des clarifications du moins dans certaines régions. Officiellement, la responsabilité du suivi est celle du CJE. Cependant, des intervenants s'interrogent sur la possibilité d'un suivi réalisé par EQ ou encore d'un suivi parallèle. Ainsi, dans certains cas, les agents d'EQ ayant le mandat de suivi lorsque les jeunes sont hors du PSJ (ou par exemple pendant le parcours obligatoire) poursuivent leur travail auprès des jeunes du PSJ cherchant à jouer un rôle significatif et en retirent une grande satisfaction. Certains se questionnent sur le danger du dédoublement dans le suivi, les jeunes étant administrativement suivis par EQ et par ailleurs soutenus par les intervenantEs du PSJ.

Le suivi des jeunes en emploi n'est pas très systématique également. Il semble y avoir peu (voire pas du tout) de rencontres entre employeurs, intervenants CJE chargés du PSJ et les jeunes. De l'avis de certains, un suivi mieux articulé permettrait peut-être d'éviter des échecs en emploi. Des correctifs sont en voie d'élaboration dans certains CJE. La situation semble assez identique du côté des échanges entre les intervenants CJE chargés du PSJ, l'institution scolaire et le jeune. Les contacts, lorsqu'il y en a, semblent se limiter à des échanges téléphoniques.

Cependant au-delà du processus d'intervention et du plan d'action, il est possible de dégager des fondements et des principes d'action émergents de l'intervention qui sont relativement uniformes. Ainsi, il semble que tous sont plus ou moins portés par les mêmes valeurs d'intervention.

#### **4. Fondements et principes d'action émergents de l'intervention**

Par rapport à l'ensemble des territoires étudiés, on peut globalement parler d'une approche dominée par la << relation d'être >>. L'intervention directe avec les jeunes, telle que soulignée par les intervenants rencontrés (les principales sources de données de cette partie) cherche à combler des manques, à tisser une toile d'araignée autour du jeune. À la lumière du discours de nombreux acteurs en place dans les CJE en charge du PSJ, il faut créer un lien de confiance, croire dans le potentiel du jeune; c'est ce qui semble être à la base de toutes les interventions sur les différents territoires à l'étude. Ce type d'approche semble à première vue approprié en regard des difficultés vécues antérieurement par une portion importante de la clientèle rejointe par le PSJ.

Dans ce cadre, certains intervenants iront jusqu'à parler d'une approche globale, qui faciliterait les liens avec différents partenaires du milieu. Mais ce qui fait relativement consensus, c'est l'importance que l'on doit accorder à la qualité du lien avec le jeune, à la relation avec celui-ci, et ce, quelque soit le type d'activités: en rencontre individuelle, au sein d'activités de groupe, dans des cadres plus informels. Toutefois, il nous est possible à ce stade de la recherche de dégager de cette approche un certain nombre de caractéristiques. Elles sont présentement au nombre de cinq (5).

##### **4.1. Le respect des jeunes**

En tête de liste de ces caractéristiques souvent identifiées par les différents acteurs, on retrouve la notion de respect des jeunes aidés. Un respect de leurs histoires, de leurs aspirations, de leurs potentialités. Ce désir de respecter les jeunes, dès l'accueil, et tout au long de la démarche, trouve d'ailleurs largement écho dans les propos des intervenants : *on les respecte comme ils sont, on les prend où ils sont*. Le respect du jeune, qui appelle à un non jugement de ce qu'est le jeune, devient comme un leitmotiv, qui domine l'intervention. Soulignons que nous retrouvons cette valeur, également identifiée comme étant très présente, dans quelques entrevues de jeunes. Mais la valeur de respect s'avère également centrale entre les participants. Les jeunes doivent se



respecter entre eux. Quelques intervenants nomment des valeurs connexes, telles l'authenticité et l'honnêteté.

À la source de ce fondement, il y a probablement une lecture du vécu des jeunes fondée sur l'empathie, et sur la perception que les participants du PSJ ont souvent vécu des situations difficiles, et ce malgré leur jeune âge. C'est-à-dire que les jeunes du PSJ, s'ils ont des limites, ne sont pas vus par les intervenants comme des inaptes chroniques, des paresseux, voire des exploités du système. Ils veulent et ils peuvent s'en sortir. Il faut travailler à articuler leur potentiel.

## **4.2 La présence volontaire**

À partir d'une telle lecture, les différents territoires misent sur la dimension volontaire de la démarche, et sur le désir des jeunes qui se présentent d'essayer ou non le PSJ. Le cadre non obligatoire, bien que relatif, est jugé essentiel par l'ensemble des intervenants interviewés puisqu'il respecte le mieux les personnes. Ce cadre assure en outre un minimum de motivation à passer à travers, à réaliser quelque chose avec le PSJ. Il est important de préciser que le jeune adulte peut être référé au PSJ, ou la filière courante (le parcours obligatoire), dans laquelle il peut encourir des pénalités.

## **4.3 À l'écoute des besoins et des demandes d'aide**

De manière assez unanime, l'on affirme se centrer sur les attentes et sur les demandes d'aide plus précises que chaque jeune exprime au moment de l'accueil. Nonobstant les modalités réelles de la programmation, qui varient d'un territoire à l'autre, dès l'entrée dans le PSJ, et par la suite tout au cours du séjour du jeune, les différentes équipes d'intervenants misent sur une manière de faire qui accorde une place importante à l'écoute des jeunes, en portant attention aux besoins exprimés, en lien avec les problèmes vécus.

Beaucoup d'intervenants considèrent que les multiples difficultés et échecs rencontrés dans la famille et à l'école sont des facteurs déterminants de la trajectoire de ces jeunes. Au niveau du discours, les intervenants soulignent qu'il faut s'y attarder, car cela s'avère parfois un préalable à une démarche subséquente d'insertion de nature plus professionnelle. Au risque, sinon, de reconduire la filière d'échecs à répétition qui fut parfois la leur antérieurement.

Une telle attitude amène les intervenants à porter une attention particulière à certaines demandes spécifiques des jeunes. L'accompagnement à travers le PSJ offre d'ailleurs un certain espace pour des questions qui dépassent l'insertion économique en tant que telle. Il y a place pour autre chose, pour une réponse aux demandes, aux besoins d'ordre plus psychosocial (santé mentale, santé physique, abus, violence, toxicomanie, etc.). Cependant, la place accordée aux autres dimensions de la vie, et aux aspects les plus troubles de la trajectoire de certains jeunes, demeure relative et variable. Ces variations sont tributaires de la capacité qu'a le CJE d'y répondre, que ce soit en terme d'expertise,

de disponibilité ou d'orientation du projet. Devant l'impossibilité d'approfondir certaines questions plus lourdes, le jeune peut faire l'objet d'une référence.

Soulignons que cette attention particulière portée aux demandes et besoins des jeunes a parfois eu pour effet de modifier le cadre même de la programmation. Suite à des bilans préliminaires, certains CJE chargés du PSJ vont adapter, voire modifier des séquences, des blocs de programmation, afin de les rendre plus cohérents avec la clientèle desservie. Ces modifications prennent toutefois toutes sortes de couleurs locales, avec des jeunes qui ne sont pas toujours si différents d'un territoire à l'autre. La programmation qui découle de l'analyse des besoins est donc également tributaire de ce que sont les intervenants et les CJE concernés; de leurs forces et de leurs compétences internes.

#### **4.4 Soutenir et renforcer les démarches**

Le lien de confiance qui se construit par le biais d'une relation privilégiée se traduit plus concrètement, au fil des activités, par un renforcement des bons coups du jeune, du travail qu'il effectue, des efforts entrepris. On profite de toutes les occasions pour valoriser le jeune, *lui dire bravo, c'est le fun que tu sois là*. Encore ici, la perception qu'ont les intervenants des jeunes joue pour beaucoup. Si les jeunes fréquentant le PSJ ont vécu de nombreux échecs antérieurement, il importe de leur faire vivre des succès, et de les renforcer au fur et à mesure dans leurs bons coups.

En ce sens, les intervenants vont souvent travailler sur l'identification des aptitudes, sur le développement des forces, en vue de renforcer l'autonomie des jeunes qui fréquentent PSJ. Pour beaucoup d'intervenants des CJE en charge du PSJ, ce travail passe d'abord ou simultanément par un travail sur Soi, sur l'amélioration de la confiance en ses propres moyens, sur l'accentuation de l'estime de soi. Ce travail se fait à travers des modalités variables d'un territoire à l'autre, en groupe ou en individuel, parfois déterminé par les besoins spécifiques de la personne. Il permet généralement aux jeunes de mieux savoir ce qu'ils veulent, voire ce qu'ils peuvent réaliser comme parcours professionnel tout au cours des années subséquentes. Soutenir, pour plusieurs intervenants, c'est aussi aider à orienter les désirs et les projets à partir d'une lecture de la réalité qui confronte le jeune à la possibilité de les réaliser dans le contexte actuel. C'est l'aider à prendre en compte différents facteurs dans l'analyse de sa situation : sa formation, le marché du travail, le temps nécessaire pour réaliser ses aspirations, etc.

#### **4.5 Des liens intenses qui perdurent**

La relation qui se construit avec le jeune s'actualise d'abord dans les modalités d'action régulières du PSJ (activités de groupe, suivi plus individuel, etc.). Mais cette approche dominée par la « relation d'être » ouvre la porte à un investissement qui dépasse les lieux formels d'intervention, et qui parfois perdure dans le temps. Ainsi, au plan de la séquence temporelle, le lien avec le jeune se révèle important non seulement au moment du passage des jeunes dans la phase intensive, mais semble dans certaines situations, s'étendre au-delà même de la phase officielle de suivi. Dans les faits, il n'est pas rare de voir des jeunes qui téléphonent, reviennent, donnent des nouvelles, parfois plus d'une

année après la fin de la phase intensive du PSJ. Cependant, ces jeunes viennent plus souvent dire des bonnes nouvelles que demander du soutien aux intervenants. Au surplus, avec le temps, ce sont souvent des jeunes qui réfèrent d'autres jeunes au PSJ. Et quelques uns participent à d'autres projets.

En ce qui a trait aux lieux d'intervention, il arrive même dans certaines situations, que le soutien au jeune dépasse nettement les cadres du PSJ, au-delà des activités programmées formellement. On parle alors d'un soutien qui se vit en marge, en-dehors des lieux et des heures propres à l'intervention officielle. Toutes ces données semblent donc renforcer l'idée d'une certaine continuité, d'une certaine proximité, voire d'une certaine intensité dans le lien et le soutien établi avec divers jeunes, en respectant toujours leurs besoins.

## **5. Les rapports de collaboration entre les partenaires et les ressources du milieu**

### **5.1. Le développement du partenariat entre les CJE, EQ et SR : les constats**

Si les définitions du partenariat peuvent varier, il n'en demeure pas moins que le processus et la dynamique de collaboration sont névralgiques à la compréhension du projet Solidarité jeunesse. C'est sur cette prémisse de collaboration que le projet s'est bâti et se réalise. Les constats portant sur cette dynamique de collaboration en font ressortir certains facteurs de réussite et les tensions qui ont existé ou qui perdurent. Nous distinguons d'une part, les partenaires originaux, soit la Sécurité du revenu, les Carrefours jeunesse emploi et Emploi Québec, que nous identifions comme les acteurs de la dynamique «interne», et d'autre part, les nombreuses ressources issues des secteurs public, privé et communautaire, qui construisent la dynamique «externe».

#### **5.1.1 Des tensions et résistances dès le départ**

Un premier élément ressort partout : l'arrimage et la collaboration entre ces trois partenaires fut difficile, mais il y a partout une amélioration des rapports qui permet de constater que généralement «*ça va bien*», maintenant.

La mise sur pied du projet est très variable selon les milieux : elle dépend de contacts antérieurs tant personnels qu'organisationnels et de l'enracinement et du charisme des artisans actuels impliqués. Si le module SR à l'autorité fonctionnelle pour mettre en oeuvre le PSJ au niveau local, le leadership et l'initiative du projet ont été souvent pris par les directions des CJE. Certains milieux étaient plus prêts que d'autres au moment de la tournée très médiatisée du Ministre Boisclair et avaient déjà amorcé des contacts, alors que d'autres ont senti plus une pression «politique» pour s'impliquer dans ce projet, qui bousculait leur façon de faire. Selon les régions il y avait déjà des cultures de collaboration autour de tables de concertation (jeunesse et/ou employabilité) ou de projets spécifiques d'échange de services. Il y avait parfois des contacts fréquents et personnels tant entre les directions qu'entre les agents et intervenants. Là où ces contacts existaient, la mise en place du PSJ a été de beaucoup facilitée.

Les origines des CJE peuvent influencer le degré d'enracinement dans le milieu et l'étendue des réseaux de collaboration tant dans les milieux communautaire que public. On ne peut ignorer l'influence de la personne qui incarne la direction des CJE : son enracinement dans le milieu, au CJE, ou même dans d'autres organismes vient qualifier l'ampleur et la nature des collaborations que les CJE avaient avant le projet Solidarité jeunesse ainsi que l'élaboration des collaborations avec SR et EQ.

Au-delà de ces collaborations antérieures au projet, les liens entre les CJE, SR et EQ se sont développés et renforcés au comité local de suivi (CLS). Les débuts n'ont pas été très faciles; c'était un véritable choc culturel, notamment au niveau de l'utilisation des termes, au niveau de la philosophie, au niveau du mode de fonctionnement. De plus, il y a eu à Emploi Québec un boycott syndical et donc le climat était certainement peu favorable à une collaboration au départ.

Malgré la qualité des personnes artisanes de cette collaboration, les différences organisationnelles et l'imposition «politique» du projet ont créé beaucoup de tensions et mêmes des cicatrices encore visibles dans certains cas. On regrette le manque d'information et le peu de temps pour l'implantation du projet. Les cultures organisationnelles ainsi que les missions des trois «partenaires» sont extrêmement différentes et il fallait aussi un long processus de connaissance et d'acceptation mutuelle. Mais dans tous les cas l'appropriation a dû se faire afin d'apprendre à gérer en commun un projet qui avait une clientèle «difficile», de nouvelles balises au niveau de l'accès aux mesures, et qui devait tabler sur un partenariat élargi avec les ressources du milieu.

Dans la majorité des cas, EQ est nommé et perçu comme arrivant «après» les autres partenaires internes et avec un rôle plus ambigu, ce qui peut expliquer les relations plus difficiles, tant avec SR qu'avec les CJE. Pour plusieurs acteurs rencontrés, ces tensions s'ajoutent aux tensions internes de EQ (notamment syndicales) qui ont émergé de la fusion des services provinciaux et fédéraux. Les acteurs des CJE nomment aussi les mesures de EQ comme trop «normées» et pas assez souples pour s'adapter à la clientèle plus difficile du PSJ. EQ rétorque souvent que le PSJ demande beaucoup pour des jeunes qui ne sont pas toujours à la hauteur de profiter de ces projets ou qui sont référés à des mesures inadéquates et sans chance de réussite (secteur saturé au niveau de l'emploi). Par exemple, il peut s'avérer que le besoin du jeune n'est pas de l'insérer dans un parcours soutenu par EQ à court terme, mais de travailler sur ses difficultés psychosociales associées au mandat d'autres partenaires sociaux et économiques. Ainsi, seulement une analyse plus approfondie nous dira si les projets moins réalistes au départ se concrétisent par un succès. Donc, même si on dit partager la philosophie, on ne s'entend pas toujours sur les moyens et on questionne la compétence professionnelle et les outils ou mesures des uns et des autres.

Certains CJE sont particulièrement sensibles au manque de reconnaissance de leur expertise de la part des agents de SR et EQ, alors que les agents d'EQ sont sensibles aux accusations de manque d'accueil et de souplesse face aux jeunes.

## **5.2 Les partenariats au quotidien dans l'intervention**

### **5.2.1 Entre les partenaires CJE/EQ/SR**

#### **5.2.1.1 Des réussites malgré des contextes difficiles**

Les rapports au quotidien entre les trois partenaires ont été difficiles au début, mais se sont généralement améliorés grâce à des personnes (directions locales et agents, intervenants) qui partageaient une même philosophie et un objectif commun qui était d'aider les jeunes à s'en sortir et à devenir autonomes.

Il y a eu beaucoup d'efforts d'harmonisation et de compréhension mutuelle des façons de faire différentes. Dans tous les cas il y a un effort constant pour se parler et maintenir des relations continues et ouvertes. Mais c'est extrêmement énergivore. Le lieu où se jouent ces dynamiques est souvent le comité local de suivi (CLS), mais il y a aussi de nombreux contacts téléphoniques et des rencontres informelles à tous les niveaux (direction et intervenants) qui favorisent la résolution de conflits et la recherche de compromis. On favorise aussi dans certains cas des visites mutuelles des lieux et des sessions de formation des équipes d'intervenants et agents pour favoriser des meilleures relations et une compréhension mutuelle. C'est un long processus d'appivoisement que tous et toutes acceptent comme incontournable et «pas évident» mais aussi comme constructif et encourageant.

Plusieurs utilisent à fond la marge de manœuvre qu'ils peuvent trouver à l'intérieur même de leur organisme, pour utiliser le maximum de souplesse et de ressources pour soutenir ou raccrocher le jeune qui ne «colle» pas parfaitement aux mesures ou façons de faire existantes. D'ailleurs, ce que certains appellent «la délinquance intelligente» est une façon de faire qui a permis justement que cette couleur locale émerge au-delà des directives nationales et régionales. Pour certains, cet état de fait reflète la création d'une nouvelle culture de gestion décentralisée. Tout le monde a mis de l'eau dans son vin et a exercé le maximum de marge de manœuvre disponible pour en arriver à des pratiques de circulation de l'information qui satisfaisaient SR, EQ et le CJE. Maintenant que le projet est bien rodé, il reste à développer des partenariats dont les jeunes ont besoin pour régler leurs nombreux problèmes. C'est l'objectif de l'an II avoué par les partenaires internes du PSJ.

#### **5.2.1.2 Les tensions et les défis**

Le choc des cultures se manifeste encore au quotidien par des évaluations différentes, des visions différentes de ce qui est possible pour le jeune et dans la nature même de la relation avec les jeunes. Les CJE ont notamment une possibilité de relation plus approfondie et informelle avec les jeunes. Mais il y a une nette amélioration des reconnaissances mutuelles des compétences respectives depuis l'An I du projet. La question des critères d'admissibilité des jeunes à des mesures de formation semble notamment se résoudre tranquillement avec les assouplissements depuis l'An I.

### 5.2.2 Les collaborations avec les ressources du milieu

On doit d'abord souligner que le lancement très médiatisé du PSJ, avec la tournée du Ministre Boisclair, a suscité plusieurs participations symboliques (signature de la déclaration) qui sont sans effet durable. Malgré les contrats/protocoles/déclarations du début auxquels nombre de groupes et institutions ont adhéré assez facilement, il est demeuré difficile de les mobiliser sur des collaborations concrètes. Il y a une certaine déception un peu partout de la baisse de synergie suite à la tournée de lancement où plusieurs ressources des secteurs public, privé et communautaire s'étaient joints aux représentants politiques pour signer la déclaration. Mais où sont-ils tous après deux ans? C'est la question que plusieurs CJE se posent ainsi que des acteurs de SR et EQ, parfois. On remarque que les appuis sont demeurés symboliques et que les projets concrets ont peu levé, malgré plusieurs démarches de certaines directions de CJE qui doivent parfois contacter, relancer et insister auprès des partenaires pour avoir une mobilisation et pour aller chercher des collaborations. Ces contacts se font parfois par le biais des tables de concertation dont font partie les intervenants ou les directions. Certains CJE avaient déjà beaucoup plus de contacts avec le milieu communautaire que privé et public, alors que d'autres ont cultivé aussi des liens avec ces derniers. La présence sur des tables de concertation et la nature du membership des tables de concertation (jeunesse, employabilité, pauvreté) peut parfois favoriser des collaborations entre les CJE et les ressources externes. On remarque cependant que les tables sont peu utilisées pour mousser PSJ et que plusieurs des groupes membres de ces tables connaissent à peine l'existence du projet PSJ.

Ce sont essentiellement les CJE qui vont solliciter la collaboration de ressources qui comblent leurs propres limites afin de soutenir les jeunes qui ont plus de besoins sur des aspects psychosociaux et de conditions de vie (logement, alimentation, budget, santé mentale) qui dépassent leur expertise sur le plan de l'insertion professionnelle. Les CJE vont aussi chercher des ressources sur le plan de l'insertion scolaire, professionnelle et en emploi (entreprise d'insertion) comme ils le faisaient déjà avant le PSJ.

Plusieurs cultivent et maintiennent une ouverture sur les secteurs public, privé et communautaire avec des degrés très variables de réussite. On en est souvent plus au niveau du discours, notamment dans les relations avec l'entreprise privée. Il y a peu de partenariats formels et structurants. On voit apparaître beaucoup plus des collaborations informelles qui sont des échanges de services. Dans la phase intensive on constate essentiellement des formes de «case management» des CJE pour contribuer à l'intervention avec l'aide de ressources externes communautaires et publiques pour faire des interventions de formation ou d'information, voire apporter un soutien spécifique à un jeune.

Pendant la phase de suivi, les collaborations sont ponctuelles et spécifiques aux besoins des jeunes avec une relation de suivi assurée par les intervenants des CJE. Mais on ne retrouve pas une vision globale du développement des jeunes et du milieu dans lequel ils évoluent.

Encore ici, l'enracinement du CJE et de sa direction se répercutent directement sur la nature et l'ampleur des collaborations. On remarque de plus que le leadership du projet est aux mains des directions des CJE, mais on voit dans certaines régions d'autres «porteurs de dossier» (tels des conseils locaux de développement, des corporations de développement économique communautaire, voire même des CLSC) ayant la préoccupation plus large de l'insertion des jeunes, de la sensibilisation du milieu à l'exode des jeunes ou de l'absence de place pour les jeunes.

Parmi les collaborations avec les ressources du milieu, qui sont rarement des partenariats, on peut identifier un certain nombre de types de collaborations qui reviennent plus souvent.

Les relations avec les milieux institutionnels publics sont très fréquentes ainsi qu'avec le milieu de l'éducation et de la formation professionnelle (rattaché aux écoles secondaires souvent) et essentiellement de juridiction provinciale depuis 1998. Les références sont nombreuses et il y a des antécédents de collaboration entre les CJE et EQ et les milieux de l'éducation. C'est encore une voie privilégiée pour les jeunes de PSJ qui ont rarement terminé leurs études secondaires. Et il y a des rapprochements et une certaine ouverture des milieux de l'éducation sur les aspects «non éducatifs» et «psychosociaux» qui sont incontournables dans le cheminement des jeunes.

Avec les CLSC les liens sont plus rares malgré une volonté nommée d'en avoir plus. On reconnaît les besoins des jeunes sur le plan de la santé physique (grossesse, toxicomanie, etc.), et de la santé mentale, sur le plan psychosocial et de l'expertise nécessaire des CLSC. Cependant les CJE soulignent souvent la difficulté d'avoir accès aux services des CLSC à cause de l'achalandage plus que de la fermeture du personnel des CLSC. On doit souligner aussi la collaboration de plusieurs CLSC via les tables de concertation jeunesse et pauvreté, et la disponibilité des cliniques jeunesse pour les problèmes de MTS, grossesse, etc.

Les Centres locaux de développement (CLD) ou les corporations de développement économique communautaire (CDEC) sont présents de façon très variable selon les milieux. Parfois peu sensibilisés aux jeunes, parfois véritables leaders sur le plan de la sensibilisation aux jeunes, à l'exode des jeunes en milieu rural et à la sensibilisation du milieu sur l'importance de la place des jeunes. Les CLD peuvent aussi favoriser les liens entre les CJE et les entreprises.

Les liens avec les entreprises privées sont souvent peu développés. Avec l'entente provinciale entre le gouvernement et les chambres de commerce, on a suscité beaucoup d'espoirs et de déceptions. L'entente provinciale a heurté des ententes locales et des collaborations de longue date. De plus, les conditions difficiles de cette entente n'ont pas donné les fruits escomptés et plusieurs ententes locales n'ont donné aucun résultat concret et n'ont pas été renouvelées pour l'an II. Cependant, certaines régions ont mis énormément d'énergie à développer des liens avec les entreprises. Si elles ont réussi à avoir des appuis formels, elles n'ont pas pour autant réussi à placer des jeunes, sauf dans

quelques régions où par exemple les chambres de commerce siègent directement sur le conseil local de suivi.

Par ailleurs, on remarque bon nombre de collaborations avec des entreprises d'insertion qui accueillent des jeunes. Le défi dans ces cas est que l'encadrement et le suivi du CJE et de l'entreprise d'insertion soient bien arrimés. Dans plusieurs cas, lorsqu'un jeune est accepté à l'entreprise d'insertion cela signifie un suivi moins grand de la part du CJE. On souligne dans ce cas l'importance que le jeune ne se sente pas abandonné.

Certains milieux ont plusieurs organismes communautaires et une culture communautaire très développée qui permet presque une fermeture sur soi. Les collaborations sont parfois nombreuses, notamment pour assurer la transmission des informations aux jeunes lors de la phase intensive, ou pour soutenir et aider les jeunes à obtenir un logement, de l'aide alimentaire, à régler des dettes, etc. Cependant, on constate que les organismes communautaires n'ont pas les ressources financières requises pour développer des projets en collaboration avec les CJE dans le cadre de Solidarité jeunesse.

## **6. Résultats de l'intervention et conclusion**

À ce stade de l'analyse des trajectoires des jeunes participants au PSJ, de l'intervention mise en œuvre et des rapports de collaboration mis en place, des questions demeurent. Bien que très préliminaires, elles portent tant sur les résultats de l'intervention que sur les constats faits dans les sections précédentes.

L'étude des résultats n'est pas évidente dans la mesure où il est difficile de considérer l'insertion socio-professionnelle sous la forme d'indicateurs objectifs puisqu'il s'agit plus d'un processus que d'un état que l'on peut atteindre rapidement. Cependant, il importe de mentionner que la plupart des jeunes rencontrés dans les différents territoires étudiés nous ont dit avoir appris et retiré des outils de leur passage dans le projet Solidarité jeunesse.

Dans la première partie de ce texte, nous avons soulevé le fait qu'il se dégageait à tout le moins deux grandes figures de clientèle. À la lumière des résultats préliminaires de l'étude, nous constatons que pour les jeunes pour qui la participation au projet Solidarité jeunesse témoigne de difficultés passagères dans leur trajectoire de vie, l'intervention semble jouer le rôle d'un « tremplin orientateur » à l'intérieur d'un parcours individuel. La mise en mouvement et en réseau est ici facilitée par les compétences et le potentiel déjà acquis des jeunes.

Les résultats sont généralement inscrits dans l'engagement à l'intérieur d'un processus de qualification. Il n'était pas possible de savoir si ce processus va donner les fruits escomptés notamment au plan d'une insertion professionnelle à long terme, mais il n'en demeure pas moins que ces jeunes sont encore en mouvement et dans un processus qui correspond davantage à leurs aspirations. Dans ce contexte, il est possible de considérer que le projet Solidarité jeunesse a permis à ces jeunes de se placer sur une voie d'insertion qu'ils avaient choisie et de devenir un peu plus acteurs de leur vie.



Toutefois, il n'est pas évident que le projet Solidarité jeunesse ait permis d'ancrer ces jeunes dans leur communauté ou dans le marché de l'emploi de leur localité, même s'il a permis d'établir un contact entre les jeunes, de favoriser le développement de ses aspirations et de leur donner accès à une formation adaptée. Cependant, en regardant le choix des formations et les aspirations de ces jeunes, le projet Solidarité jeunesse semble leur permettre d'exprimer leurs rêves en valorisant notamment la formation professionnelle et les métiers artistiques. En effet, plus qu'une formation, ces jeunes souhaitent généralement apprendre un métier qui leur plaît.

Pour les jeunes du premier groupe, pour qui le passage au projet Solidarité jeunesse témoigne de difficultés profondes dans la vie, l'intervention semble favoriser une meilleure connaissance de soi. Ces jeunes qui arrivent sous-qualifiés et avec des difficultés de vie importantes ne parviennent pas dans le temps imparti pour l'intervention à dépasser l'ensemble de ces difficultés. Grâce au projet Solidarité jeunesse, ces jeunes vont apprendre des techniques pour mieux se placer sur le marché de l'emploi (rédiger un curriculum vitae, passer des entretiens d'emploi, etc.). Cependant, considérant leur situation et leurs difficultés, leur accès à l'emploi signifie le plus souvent des emplois sous-qualifiés et précaires qui vont peu les valoriser. De plus, si ces jeunes se sont mis en mouvement, ce mouvement n'est généralement que de courte durée.

Un scénario fréquent pour ce type de jeunes est celui de l'échec d'un projet de retour aux études (abandon ou avis d'exclusion), suivi d'une succession de petits emplois avec en arrière fond cette idée de poursuivre éventuellement une formation. La difficulté semble résider ici dans le rapport du jeune aux études. La crainte de l'échec et la difficulté de persévérer se profilent à l'horizon. Or, il ne semble pas que ces aspects soient abordés en profondeur dans le cadre de l'intervention.

## **Enjeux et questions**

En fait, le constat sur la double nature de la clientèle de Solidarité jeunesse permet de dégager les enjeux et questions suivants : Comment le cadre d'intervention du projet Solidarité jeunesse peut-il répondre aux besoins individuels des jeunes, si différents, dépendamment de la clientèle, dans le cadre d'un projet commun ? Comment assurer la flexibilité et l'adaptabilité du projet aux besoins des jeunes pour parvenir au résultat d'une mise en mouvement et en réseau de l'ensemble des jeunes qui sont référés à PSJ ? Car si dans un groupe de jeunes, la mise en réseau s'inscrit autour des défis de la qualification et de l'insertion professionnelle, pour l'autre groupe, la mise en réseau s'inscrit davantage autour de l'intervention psychosociale.

En témoigne le fait que certains jeunes se présentent au PSJ avec un projet très précis et ambitieux : *« je veux devenir une psychologue qui intervient auprès d'enfants handicapés »*, tandis que d'autres arrivent sans avoir d'idée en termes de choix professionnels et sans même savoir s'ils envisagent un retour aux études ou une recherche d'emploi. Une telle différence dans le profil des jeunes requiert de la part des

intervenants une approche nuancée, tributaire d'attentes différentes dans le travail de co-construction du plan d'action.

Or, il ressort que pour une partie des jeunes participants la variable temps est très importante. Dans ce contexte, la question de la construction et de la réalisation d'un plan d'action apparaît difficilement conciliable avec leur situation personnelle. Ce n'est qu'après plusieurs allers et retours, essais et erreurs qu'un véritable projet de vie se précise. Dans certains cas, ce processus pourrait prendre quelques années.

Les besoins des jeunes exigent sans doute de la part des intervenants une approche nuancée et des attentes différentes dans le travail de co-construction du plan d'action. La grande instabilité que connaissent certains jeunes est certainement source de doute, d'angoisse et de questionnements identitaires. Il importe alors de se demander si ces sentiments intenses vécus par les jeunes reçoivent toute l'attention requise. Le discours des intervenants sur les impressions cliniques semble parfois très superficiel. L'expertise pour aborder les difficultés psychosociales apparaît inégale.

Si la centration sur les besoins et les demandes est centrale, quelle est l'adéquation véritable entre les besoins des jeunes et l'intervention ? Comment évalue-t-on leurs besoins ? Comment certains PSJ locaux, qui sont plus structurés que d'autres, arrivent-ils véritablement à répondre aux besoins ? Dès lors, comment construire l'ensemble de ces maillages dans le cadre actuel ?

Plus concrètement, l'intervention, qu'elle soit individuelle ou en groupe, est relativement dominée par un processus personnel, d'abord centré sur la connaissance de soi. On peut cependant se demander si une telle approche est toujours adéquatement liée aux besoins et demandes des jeunes ? Qui plus est, il semble que dans la phase de suivi les difficultés psychosociales semblent peu abordées, bien qu'elles soient encore très présentes pour plusieurs jeunes. Le suivi se limite en général à une prise de nouvelles. Il importe de considérer comment le PSJ, dans sa période de suivi, pourrait prendre en considération les oscillations dans la trajectoire des jeunes, et l'émergence de difficultés ou de situations d'échec.

On peut aussi se questionner sur l'utilisation que l'on fait du groupe dans le cadre de l'intervention du PSJ. On l'a vu, certains CJE utilisent parfois le groupe pour faire vivre des événements signifiants. Mais il ressort que le groupe devient rarement le tremplin à un projet, une action dans la collectivité. Il faut peut-être se demander ici s'il y a un rapport entre cet état de fait, et la lecture que font bien des CJE des problèmes vécus par les jeunes du PSJ sur le marché du travail. S'agit-il en priorité d'une lecture qui table sur l'idée que, nonobstant les contraintes structurelles, il est essentiellement possible d'agir dans le cadre actuel seulement sur le déficit individuel d'employabilité, et qu'il faut donc favoriser l'adaptation des jeunes au contexte ? Une telle lecture exclurait ou reporterait de manière lointaine, toute possibilité d'action ou de changement collectif.

Pourtant, il pourrait se dégager des pistes d'action qui renforceraient l'idée de projets d'intervention plus collectifs. Comme on l'a dit précédemment, ceux-ci, lorsque réalisés, semblent favoriser le développement d'une plus grande autonomie, et une prise en charge

moins individuelle des solutions aux problèmes d'insertion. Des projets tant à consonance culturelle, que social ou économique, en lien avec divers partenaires du milieu (création d'entreprise), pourraient donc être envisagés, afin d'ouvrir un versant plus collectif en ce qui a trait aux modalités d'intervention et aux manières de faire avec les jeunes.

À l'heure actuelle cependant, les collaborations avec les partenaires internes et les ressources du milieu ne permettent pas de sortir d'une vision d'intervention individuelle visant à responsabiliser les jeunes. Elles ne génèrent pas une intervention structurante et concertée sur le chômage des jeunes avec faible scolarité ou l'exode des jeunes plus scolarisés (en milieu rural). Qui plus est, l'organisation des CLS dans leur quotidien pose encore des défis. Comment faire en sorte d'y associer plus de partenaires, de distinguer ce qui relève de la gestion de ce qui relève de l'intervention ? Au niveau de la gestion des dossiers au quotidien, on pourrait envisager de simplifier par des contacts qui se font déjà au téléphone. On pourrait ainsi libérer un CLS élargi qui deviendrait un lieu de réflexion pour améliorer le projet tant dans son fonctionnement quotidien que dans ses perspectives de développement.

En améliorant les perspectives centrées sur le développement local et régional, on pourrait élargir les partenariats structurant aux secteurs de l'éducation, de la santé, du logement, du transport, de la culture, afin de soutenir une approche globale qui favorise plus qu'une insertion professionnelle. Et dans ce cadre, comment peut-on favoriser une réelle vision de développement local qui fera une place aux jeunes ? Peut-on élargir la vision de l'adaptation du jeune à la société vers une adaptation de la société pour accueillir les jeunes et favoriser une meilleure place ?

10 octobre 2002  
MG/JPR